

Sous la rubrique des objets perdus, une réflexion méthodologique sur le racisme

Under the Heading of Lost Objects, Methodological Reflections Racism

Line GRENIER

Volume 15, numéro 2, octobre 1983

Enjeux ethniques : Production de nouveaux rapports sociaux

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001311ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001311ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

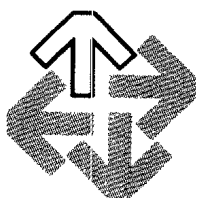
Citer cet article

GRENIER, L. (1983). Sous la rubrique des objets perdus, une réflexion méthodologique sur le racisme. *Sociologie et sociétés*, 15(2), 147–154.
<https://doi.org/10.7202/001311ar>

Résumé de l'article

La recherche sur le racisme est confrontée, d'abord et avant tout, à des problèmes d'ordre méthodologique, liés à la définition d'un objet d'étude et aux règles de sa construction. La réflexion ici amorcée concerne d'une part la théorisation à priori que constitue l'utilisation du terme racisme comme définissant l'objet réel d'une recherche et d'autre part, la nécessité de réhabiliter le sens commun, comme réalité constitutive du racisme "sociologique" et de son explication dont ce racisme "ordinaire" recèle les fondements empiriques.

Sous la rubrique des objets perdus, une réflexion méthodologique sur le racisme



LINE GRENIER

Il y a quinze ans, en guise de préliminaire à un ouvrage devenu l'un des classiques sur la question¹, Colette Guillaumin affirmait qu'en traitant le racisme « comme s'il se définissait totalement par l'agressivité entre groupes objectivement différents » par leur « nature », la recherche reprenait les « présupposés centraux de l'opinion publique »². Cette critique sévère visait assurément les théories sur le racisme, tout particulièrement les problématiques culturaliste, biologique-génétique et psychologique, lesquelles ont d'ailleurs été progressivement délaissées par nombre de sociologues. L'alternative proposée par l'auteur mettait l'accent sur les rapports sociaux de domination entre groupes de statuts différents (majoritaire, dominant — minoritaire, dominé), rapports relatifs aux conditions sociales — concrètes et symboliques — définissant la place respective qu'occupent les groupes dans une société donnée. Sans prétendre que cette alternative soit pour autant devenue l'unique problématique en vigueur, il est incontestable qu'elle a eu un impact théorique considérable.

Mais telle que formulée, cette critique pourrait aussi viser d'autres dimensions de la recherche sur le racisme restées, pour l'essentiel, dans l'ombre des débats théoriques dont elles sont pourtant indissociables. Il s'agit d'une part de la définition même de l'objet de la recherche et d'autre part, du statut de la connaissance sociologique eu égard au sens commun. Si l'on ajoute la discussion des schémas d'analyse fonctionnaliste et économiste qui suit le passage du livre de Guillaumin cité plus haut, le travail empirique se trouve aussi remis en question. Sans préjuger des intentions de l'auteur, ses commentaires met-

1. Colette Guillaumin, *L'Idéologie raciste, genèse et langage actuel*, Paris, Mouton, 1972.

2. *Ibid.*

tent en évidence tous les éléments permettant la formulation d'une critique d'ordre méthodologique, où non seulement sont remises en cause les théories mais la démarche même de la recherche où le racisme se voit défini comme objet d'étude, donnant dès lors lieu à un travail de théorisation et d'analyse empirique³.

C'est à cette réflexion méthodologique sur le racisme que seront consacrées les quelques pages qui suivent. Compte tenu de l'état actuel des débats méthodologiques en sociologie et de la complexité du problème discuté — le racisme —, les réflexions suivantes ne peuvent qu'être embryonnaires, d'un caractère plus interrogatif qu'affirmatif. Il s'agit moins de critiquer les recherches que de soulever des points obscurs, des ambiguïtés, des questions qui, si elles ne sont pas nouvelles, risquent de recevoir un éclairage nouveau lorsque abordées d'un point de vue méthodologique.

LE RACISME COMME OBJET

Le racisme constitue-t-il un objet d'étude? Une réponse affirmative semble s'imposer. Pourtant la question mérite que l'on s'y arrête.

Au sein d'une démarche proprement méthodologique, l'articulation, la définition opératoire de la théorie et de l'empirie, fondent la construction (sociologique) de l'objet. Celui-ci est donc susceptible de trois définitions distinctes, relatives aux moments méthodologiques de sa construction. L'appellation «objet» sous-tend l'objet réel, l'objet théorique et l'objet d'analyse. Se trouvent ainsi distingués le phénomène à l'origine de la recherche, la définition des qualités de l'objet (sa définition conceptuelle, théorique) et la définition de ses qualités empiriques que recèlent les données recueillies aux fins de l'analyse.

Supposons une démarche de recherche comportant un travail empirique. D'après ce qui précède, et advenant que le terme racisme soit utilisé pour signifier certains *phénomènes* sociaux, il désignerait alors l'objet réel de la recherche. Par contre, considéré comme *concept* sociologique, le même terme définirait l'objet théorique de la recherche. Dans l'un et l'autre cas, le racisme constituerait un objet et cela ne va pas sans créer certaines ambiguïtés. Peut-on être assuré, par exemple, que dans les deux cas on «parle» de la même «chose»? Comment le concept et le phénomène peuvent-ils être posés en une relation de stricte équivalence (à tout le moins sémantique)? Le double usage du terme soulève des interrogations.

Lorsqu'il est écrit «aucune vision du monde ne saurait négliger le phénomène quasi omniprésent qu'est le racisme⁴», de quel(s) phénomène(s) est-il question au juste? En réponse à cette question, on ne s'attend pas à la présentation d'une liste exhaustive des phénomènes sociaux ainsi désignés. Il n'empêche qu'un flou persiste quant au découpage de la réalité sociale que suppose une telle définition de l'objet de départ. Comment reconnaître le racisme, sachant qu'il est multiforme, que ses manifestations multiples varient suivant les sociétés et leurs espaces-temps respectifs et qu'elles relèvent tant des sphères symboliques que concrètes, qu'on veut considérer tant ses diverses dimensions latentes que manifestes? À quels critères déterminants obéit donc ce découpage de la réalité permettant de cerner les cas de racisme de ceux qui n'en seraient pas «vraiment»? La réalité sociale n'étant pas univoque, comment retrouver, au sein de situations complexes la spécificité dudit phénomène? Inversement, comment éviter le piège consistant à restreindre à outrance le découpage et par là à s'en tenir à l'étude de «racismes spécifiques», perdant par le fait même de vue, leurs fondements communs susceptibles éventuellement d'ouvrir la voie à l'explication recherchée⁵? En d'autres termes, par quels «phénomènes» sociaux restreints peut-on avoir accès au phénomène générique qu'on appelle racisme?

3. Je voudrais tout de suite préciser que si les travaux de Guillaumin m'ont servis d'entrée en matière, il ne faut pas voir dans ce qui suit ni une tentative de réinterprétation méthodologique de ses écrits, ni une critique de ses perspectives.

4. Extrait du livre de Léon Poliakov, *le Racisme*, Paris, Seghers, 1976; il ne s'agit là que d'un exemple parmi tant d'autres et en aucun cas mes commentaires s'adressent à cet auteur en particulier.

5. Guillaumin, *op. cit.*, p. 7.

Cette conception du racisme comme phénomène appelle aussi, me semble-t-il, sa définition comme *problème social* dont on cherche à découvrir les solutions⁶; un tel usage du terme suppose que l'on se préoccupe, de quelque manière, des moyens d'intervention pour contrer le racisme. Cette dimension du racisme, que j'appellerai sa dimension politique, est indéniable et constitutive de la définition de l'objet, qu'elle soit posée explicitement ou non. Aux difficultés liées au découpage de la réalité sociale, se joignent celles que suppose la définition des modalités d'une association entre recherche sociologique et intervention socio-politique. Question devenue classique en sociologie, mais dont la réponse est loin de faire l'unanimité tellement elle renvoie à des débats théoriques, épistémologiques et politiques qui sont loin d'être réglés.

Mais la difficulté centrale d'une telle définition de l'objet réel en termes de phénomène spécifique réside dans le caractère de généralité inhérente au mot racisme. Cet usage du terme suppose la non-reconnaissance du fait qu'un premier travail d'abstraction a déjà été réalisé, lequel seul a pu permettre le passage de l'expérience, de l'observation circonscrite à sa dénomination, disons, générique. Cette totalisation de l'expérience en un vocable unique, global et abstrait, implique, pour reprendre l'expression de Ramognino⁷, une dédialectisation de la réalité sociale, corollaire à l'élimination de caractéristiques jugées inessentiels et à l'emphase mise sur celles lui conférant sa supposée spécificité. Autrement dit, la définition du racisme comme objet réel constituerait une théorisation *a priori*, une « réduction de la matérialité sociale »⁸ dans la théorie sociologique. Cette totalisation qui relève elle-même du travail analytique — tel que le statut de concept attribué au racisme le sous-tend — risque d'induire dès le départ les résultats de la recherche, qui ne pourront que correspondre — au moins à grands traits — aux présupposés théoriques ayant régi le choix du terme racisme comme définissant l'objet réel.

Cette conception du racisme implique donc une théorisation implicite et me semble retenir d'un certain empirisme sociologique. S'y trouvent confondus la réalité sociale (empirie) et le concept (théorie) : cette façon de considérer le rapport entre la réalité et la connaissance laisse supposer que la sociologie consisterait en la reproduction, dans un langage et un discours spécialisés, de la réalité sociale dont les structures seraient immanentes à l'acte perceptif, à l'observation. Sous cet angle, la sociologie — mais cela vaut pour toutes les formes de connaissance — devient une activité de systématisation des apparences et le racisme, la somme des caractéristiques observables des « phénomènes » dits racistes. Ces réflexions renvoient à la question des fondements et des règles de la connaissance sociologique ; sa complexité n'est pas sans rapport avec les diverses positions que l'on peut adopter. L'adoption d'une position autre que celle esquissée plus haut condamnerait d'ailleurs la définition de l'objet réel d'une recherche à l'aide du concept de racisme. Ainsi, si l'on considère que : a) la connaissance sociologique constitue un travail de construction de la réalité sociale, perçue dès lors dans les cadres d'une telle construction ; b) comme le dit Castoriadis, le réel n'est pas théorisable de part en part, d'où des « pans de réalité » échappant à la connaissance sociologique ; on doit repenser la définition de l'objet de la recherche.

Le racisme constitue-t-il un objet d'étude ? Il est maintenant possible de nuancer la réponse initiale en affirmant qu'à titre de concept, il désigne une définition première⁹ de l'objet théorique d'une recherche dont l'objet réel reste encore à préciser. Et sans une délimitation explicite de l'objet réel — dont les termes ne seraient pas d'ordre conceptuel — cette réponse ne serait guère mieux que la première et serait susceptible, tout

6. Je ne cherche pas à nier la pertinence ni la fécondité des travaux ayant des visées interventionnistes. Il me semble toutefois d'à propos de rappeler que doivent être distingués le racisme comme problème social du racisme comme problème sociologique car entre les deux il ne peut être question d'une parfaite adéquation.

7. Nicole Ramognino, « Pour une approche dialectique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, n° 1, avril 1982, p. 83 à 96.

8. *Ibid.*, p. 84.

9. Première, en ce sens que le concept « racisme » devra être défini et articulé à d'autres concepts, au sein d'une problématique théorique posée comme explicative.

autant, d'enfermer à priori la recherche dans une théorisation peut-être trop hâtive, et d'en miner sérieusement le potentiel explicatif de même que la rigueur méthodologique d'ensemble. L'objet réel d'une recherche n'est pas réductible à sa définition théorique. Mais un même objet réel peut donner lieu à des théorisations diverses, comme il est possible qu'une même théorie rende compte de plusieurs objets réels distincts. De ce fait, dire que l'objet d'une recherche est théoriquement défini par le racisme, n'est aucunement révélateur de la réalité sociale qu'on veut comprendre et analyser.

Cette éventuelle méprise de l'objet désigné par le racisme porte certes à conséquences. À titre d'exemple, considérons des recherches empiriques sur le racisme, dont les conclusions différeraient. Si les conclusions divergentes peuvent être attribuables en partie à des conflits ou des oppositions théoriques, ne peuvent-elles pas aussi être le fait de recherches dont les objets réels sont différents, et ce, malgré l'éventualité d'une référence à des problématiques théoriques semblables ? Cette question a aussi des répercussions au plan théorique : ne pourrait-on pas envisager une re-lecture des développements théoriques sur le thème du racisme dans une telle optique ? On y verrait peut-être que ces développements sont le résultat d'améliorations apportées aux théories existantes mais qu'elles sont aussi issues de la construction théorique d'objets réels distincts : en des temps et des sociétés donnés seraient apparus des objets nouveaux, renvoyant à autant de découpages de la réalité sociale, qui, par leur « nature » contribuaient à l'élaboration d'outillages conceptuels autres. N'est-ce pas d'ailleurs un nouvel objet et sa construction conceptuelle appropriée que Guillaumin proposait dans ses travaux de 1970¹⁰ ? Danielle Juteau-Lee a pour sa part montré les effets, au plan de la théorie, de l'introduction du point de vue des minoritaires en sociologie des relations ethniques, notamment¹¹. Mais ces « visions partielles et partiales » n'entraînent-elles pas aussi la réalisation de découpages différents de la réalité sociale et donc la définition d'objets réels nouveaux ? Si dans son article, l'auteur insiste sur les rapports à établir entre théorie et engagement politique, les relations du second terme avec l'objet pourraient tout autant être discutées.

Mais il n'y a pas que la théorie et les résultats de recherche qui sont affectés par les problèmes liés à l'objet. Ce problème d'ordre méthodologique n'est pas sans jouer au niveau de la méthode, du choix des données et de leur traitement. Alvaro Pirès a fait valoir comment les changements de techniques de cueillette de données et des méthodes d'analyse résultaient de l'introduction de nouveaux objets en sociologie¹² ; même si son étude portait explicitement sur la sociologie américaine de l'École de Chicago jusqu'au milieu du siècle, on doit réfléchir à la valeur de généralisation qui pourrait aisément être accordée à ses dires. De la même façon, Gilles Houle affirme qu'une conception proprement méthodologique de la sociologie devrait impliquer la prise en compte des difficultés opératoires de l'analyse, comme étant non plus strictement relatives à la qualité des matériaux choisis mais à la qualité même de l'objet et de sa construction¹³.

RACISME « ORDINAIRE » ET RACISME « SOCIOLOGIQUE »

La confusion qui règne quant au statut méthodologique accordé au racisme repose notamment sur le caractère polysémique de ce terme. Cette polysémie n'est pas réductible aux usages différenciés du terme en sociologie mais provient aussi de la présence du signifiant « racisme » dans au moins deux autres sphères de discours. On sait, par exemple, que le terme a servi d'élément charnière à des doctrines et à des idéologies politiques ; le nazisme en est une des incarnations typiques mais on en retrouve des traces en Europe dès le XVIII^e siècle. Le racisme définit ainsi une « théorie de la hiérarchie des races qui conduit à la nécessité de préserver la race dite supérieure de tout croisement et à son

10. Colette Guillaumin, *op. cit.*

11. Danielle Juteau-Lee, « Visions partielles, visions partiales : visions (des) minoritaires en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 13, n° 2, octobre 1981, p. 19 à 32.

12. Alvaro Pirès, « La méthode qualitative en Amérique du Nord : un débat manqué (1918-1960) », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, n° 1, p. 14 à 29.

13. Gilles Houle, texte de présentation du numéro de *Sociologie et sociétés* consacré à la méthode, vol. 14, n° 1.

droit de dominer les autres»¹⁴. De plus, depuis environ 1930, le terme fait partie du vocabulaire courant. À l'origine, il caractérisait les relations d'hostilité entre groupes dits raciaux¹⁵, s'apparentant alors à l'acception politique que l'on connaît. Progressivement, les modifications de son sens le font désigner toute forme de rapport d'hostilité ou de discrimination¹⁶. Cette évolution historique a entraîné l'évacuation de toute référence « raciale » explicite (caractérisant son usage dans le discours politique) d'où une relative banalisation du terme qui n'est toutefois pas sans aller de paire avec son utilisation pour désigner des groupes portant une « marque somato-biologique » symbolisant leur « différence »¹⁷.

Le racisme appartient donc à des univers discursifs qui, malgré leurs interinfluences, maintiennent chacun une relative cohérence. Cette polyvalence du langage crée des difficultés dont la recherche doit prendre la mesure. Guillaumin, que nous citons au début de l'article, a dénoncé l'usage des « présupposés » de sens commun dans la définition sociologique du racisme. Et de fait, l'on a pu constater une certaine rupture vis-à-vis de ce que j'appellerai le racisme ordinaire (acceptions politique et de sens commun)¹⁸.

Mais dans la foulée de ce processus de distanciation sémantique qui s'avérerait essentiel à la constitution d'une conceptualisation du racisme qui en permette l'analyse sociologique, n'a-t-on pas « jeté le bébé avec l'eau du bain », si on me permet l'expression ? Cette rupture — qui n'est d'ailleurs pas que théorique mais aussi épistémologique — a conduit à l'édification d'un racisme « sociologique » clos, c'est-à-dire qui a largement coupé les ponts avec ce qui constitue de quelque manière l'une des bases fondamentales de sa réflexion¹⁹. Pour aboutir à une distinction entre racisme « sociologique » et racisme « ordinaire », il a fallu que l'on fasse fi, dans une large mesure, de ce que les individus, que les « acteurs » produisent et véhiculent par le biais du terme racisme.

Nicole Ramognino écrit :

Quel que soit le contexte théorique, la procédure scientifique ne change pas. La signification de la matérialité ou les significations véhiculées par les acteurs sociaux nécessitent pour être comprises un détour — celui qui consiste justement à ne pas prendre comme sens ces significations²⁰.

En fait se trouve posé ici le problème du statut de la connaissance sociologique eu égard à d'autres formes de connaissance, dont, tout particulièrement celle de sens commun. Loin de trouver son unique refuge en épistémologie, ce problème peut aussi être abordé sous l'angle des questions méthodologiques qui s'y trouvent en cause. Ces dernières ont tout particulièrement trait au statut des données et, plus largement, au statut des matériaux d'analyse²¹.

Que vaut la connaissance de sens commun pour le sociologue²² ? S'agit-il d'ailleurs d'une connaissance ? Une première voie de réponse consiste à soutenir que le sens

14. Extrait du dictionnaire *Petit Robert*, édition 1978 : définition type que l'on retrouve dans les dictionnaires. Voir à ce sujet l'annexe I du livre de Colette Guillaumin déjà cité.

15. Guillaumin, *op. cit.*, p. 69.

16. Guillaumin parle seulement d'hostilité mais il est possible de voir que le terme, de nos jours, à tout le moins au Québec, est souvent posé comme synonyme de discrimination.

17. Guillaumin, *op. cit.*, p. 71.

18. L'on pourrait parler de trois types de rupture : une rupture de fait, tel qu'elle a donné lieu à des problématiques dont les bases définitoires sont vraiment autres ; une rupture de principe ou disciplinaire, celle dont on reconnaît l'importance pour la recherche mais qui n'a pas eu d'impact sur le choix des outils conceptuels ; et une rupture prétendue, laquelle a entraîné des changements terminologiques qui n'ont toutefois rien changé aux présupposés fondamentaux des problématiques. Il va sans dire que le premier type est le plus rare !

19. Bien qu'un examen plus approfondi des diverses problématiques permettrait de nuancer, il me semble que cette fermeture du racisme « sociologique » vis-à-vis du racisme « ordinaire » vaut pour les trois types de rupture décrits à la note précédente. Car même si en de rares cas la distanciation sémantique est réelle, dans l'ensemble on la prétend et la souhaite réelle : et même, la supposée scientificité des définitions est considérée comme le garant de leur perméabilité face au sens commun.

20. Ramognino, *op. cit.*, p. 85.

21. Le choix du matériau est aussi une question d'une grande importance. Il serait faux de croire qu'il n'a de sens qu'en égard à l'objet d'ailleurs : comme l'un des choix méthodologiques fondamentaux, il est déterminant de toute l'analyse, de ses résultats et de leur explication.

22. Voir à ce sujet l'article de Gilles Houle, « L'idéologie : un mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, vol. 11, n° 1, p. 123 à 145.

commun n'est que fausse conscience, qu'un reflet biaisé de la réalité, qu'un pur produit de l'idéologie dominante. Deux questions fondamentales doivent alors être posées. D'une part, par quel heureux processus le sociologue est-il en mesure de ne pas succomber à cette fausse conscience, lui qui participe aussi à la production de ce sens commun aliéné ? Cela suppose que le sociologue puisse se poser comme étant extérieur au social, dans un ailleurs a-social : proposition pour le moins difficile à défendre. D'autre part, comment pourra être réalisée quelque analyse que ce soit ? Les postulats sont tels qu'ils dénigrent d'entrée de jeu la valeur même des données recueillies, lesquelles ne pourraient alors rien dire sur la « vraie réalité ».

Par contre, en accordant au sens commun le statut de connaissance, les conditions du travail sociologique sont éclairées, du moins partiellement. À l'instar de Houle²³, on peut définir le sens commun comme une forme de connaissance dont la visée et les règles sont spécifiques : en son sein, la réalité n'est ni fausse ni vraie mais relative aux conditions de production de cette connaissance au sein d'une société donnée, à un moment donné de son histoire. Une telle position n'est pas sans nécessiter un effort de théorisation tel qu'il pourrait donner des fondements à la théorie du sujet qui est ici sous-entendue. Mais cette conception du sens commun permet au moins de donner un statut méthodologique (et épistémologique) aux différents contenus dont procède l'analyse sociologique : à tout le moins, les données ne se trouvent pas invalidées *a priori*.

Qu'en est-il alors du racisme « ordinaire » ? Comme connaissance de sens commun, il est l'expression et le mode d'expression d'un certain rapport au monde, déterminant des conduites et du sens produits par les acteurs²⁴. Relatif aux espaces-temps sociaux dans lesquels s'inscrivent les individus et les sociétés, le racisme « ordinaire » ne peut alors qu'être constitutif des matériaux d'analyse quels qu'ils soient — qu'il s'agisse de lettres, de chiffres ou de gestes. Inutile donc de se demander si on doit en procéder : les seules questions qui demeurent concernent plutôt les modalités de sa prise en compte.

Prendre la mesure du racisme « ordinaire » inhérent aux matériaux d'analyse ne doit pas conduire à ériger le sens commun en vérités pures, à lui confondre l'explication sociologique ; on commettrait l'erreur de ne pas distinguer deux formes de connaissance dont les règles de production et la visée sont spécifiques. L'écart demeure entre racisme « sociologique » et racisme « ordinaire » même s'il n'implique pas une opposition vrai-faux. On pourrait songer à définir cette connaissance de sens commun comme objet réel et adopter une optique théorique s'inspirant de la sociologie de la connaissance²⁵. Mais un tel projet ne modifie en rien le cœur du problème qui, comme je l'ai dit, concerne la définition du statut du matériau et donc la construction empirique de l'objet, la définition de l'objet d'analyse.

Un matériau d'analyse résulte d'un découpage empirique de la matérialité sociale, à construire en vue de l'analyse ; aux enquêtes, entrevues, observations, etc., correspondent autant de découpages dont les règles diffèrent. « En vue de l'analyse » car la réalité sociale n'étant pas univoque, le matériau ne recèle pas un objet unique, il en recèle plusieurs. « À construire », en ce sens que si le matériau choisi recèle un objet donné, l'analyse seule peut l'y faire apparaître dans des conditions qui en permettent l'explication. En faisant en quelque sorte éclater la logique du matériau, l'analyse consiste à faire apparaître la logique de l'objet tel qu'il se trouve empiriquement défini dans un matériau donné. Le matériau est donc à travailler pour le déconstruire et le reconstruire du point de vue de l'objet de la recherche ; ce travail seul permet de définir l'objet d'analyse, c'est-à-dire l'objet dans sa construction empirique.

Le sens commun est constitutif du matériau : les propriétés empiriques du matériau sont donc aussi celles de l'objet d'étude à construire comme objet d'analyse, et dont la

23. *Ibid.*

24. Il est difficile de s'extirper de ce qui pendant longtemps a été considéré comme une dichotomie : le sens et la pratique, le concret et l'abstrait. Distinction qui n'a de valeur que théorique en tant que ce sont deux dimensions dialectiquement liées, constitutives de la réalité sociale.

25. Le mémoire de maîtrise que j'ai déposé en août 1982 (non publié) a été réalisé dans cette optique. Intitulé « Communautés ethniques, connaissance et idéologie : une analyse des discours du journal *le Devoir* (1977) », il a été déposé à l'Université de Montréal.

définition théorique est l'explication recherchée à travers le matériau. Suivant de telles règles, le sens commun n'apparaît plus comme ce qui explique mais comme ce qui donne un fondement empirique à l'explication sociologique qui, elle, ne peut être que théorique. Prendre ainsi la mesure des propriétés empiriques d'un matériau pour y construire l'objet d'analyse dont la théorie sera l'explication, c'est poser le racisme « ordinaire » inhérent à tout matériau, comme une réalité constitutive, irréductible au racisme « sociologique » et à son explication.

* * *

Restent les problèmes pratiques auxquels sont confrontées les recherches sur le racisme : le choix des « informateurs », les stratégies de cueillette de données, les difficultés dues à la relative fermeture des milieux dits ethniques — qui sont souvent la voie empirique privilégiée — ; pas plus que n'ont été discutées les problématiques théoriques existantes, leurs points forts et leurs lacunes. Ces questions sont aussi à l'origine de la réflexion qui précède mais il m'apparaissait important de ne pas discuter ces problèmes comme si leur solution pouvait être partielle, tantôt théorique, tantôt technique, tantôt politique. La traditionnelle barrière érigeant théorie et empirie en deux univers quasi disjoints doit être rompue.

Comme je l'ai indiqué, la recherche sur le racisme est aux prises avec des problèmes qui sont d'abord et avant tout d'ordre méthodologique, c'est-à-dire relevant de la définition d'un objet d'étude et des règles de sa construction opératoire qui permette l'articulation de la théorie à l'empirie (et vice versa). L'objet (les objets) est à réinventer et à définir au niveau des relations sociales, des rapports entre individus tel que dans des conditions sociales et historiques — notamment —, il(s) trouve(nt) leur expression, concrète et symbolique, dans ce que l'on appelle généralement le racisme : là se trouvent les fondements empiriques d'une éventuelle explication sociologique dudit racisme.

Définir le racisme comme l'objet de la recherche constitue une théorisation à priori de ce que l'on veut analyser. Cette hypertrophie théorique va d'ailleurs au-delà de l'objet et se répercute aussi dans la manière même dont on juge le racisme « ordinaire » comme non pertinent, non réel parce que ne relevant pas d'une définition sociologique du racisme, cette dernière n'ayant pu valoir qu'en reprenant justement à son compte, ce racisme qui n'en serait pas.

RÉSUMÉ

La recherche sur le racisme est confrontée, d'abord et avant tout, à des problèmes d'ordre méthodologique, liés à la définition d'un objet d'étude et aux règles de sa construction. La réflexion ici amorcée concerne d'une part la théorisation à priori que constitue l'utilisation du terme racisme comme définissant l'objet réel d'une recherche et d'autre part, la nécessité de réhabiliter le sens commun, comme réalité constitutive du racisme « sociologique » et de son explication dont ce racisme « ordinaire » recèle les fondements empiriques.

SUMMARY

Research on racism has confronted, firstly and most importantly, methodological problems related to the defining of an object of study and the rules of its construction. The author's reflections deal, on the one hand, with the a priori theorization which the use of the term racism constitutes in defining the real object of a particular research. On the other hand, the necessity of rehabilitating the common meaning of racism, as a reality upon which "sociological" racism and its explication are built, and in which lies its empirical bases, is considered.

RESUMEN

La investigación sobre el racismo está confrontada, antes que nada, a problemas de orden metodológico, ligados a la definición de un objeto de estudio y a las reglas de su construcción. La reflexión que se hace en este artículo concierne por una parte la teorización a priori que constituye la utilización del término racismo como definición del objeto real de una investigación, y por otra parte la necesidad de rehabilitar el sentido común, como realidad constitutiva del racismo « sociológico » y de su explicación, dentro de la cual este racismo « ordinario » contiene los fundamentos empíricos.